



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le  
mercredi 26 juin 2019 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : MM. Francis Levesque, conseiller  
Bertrand Breton, conseiller  
David Ferguson, conseiller

Étaient absents : Mme Chantal Lebel, conseillère  
M. Roger McGrath, conseiller  
Lucien Leblanc, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution n° 2019 - 06 - 028 Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Emploi saisonnier - Horticultrice
4. Soumission Confian
5. Soumission éclairage public
6. Sentiers pédestres
7. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le mercredi 26 juin 2019  
soit accepté tel que présenté.

**2019 - 06 - 029 Période de questions**

Aucun citoyen n'est présent.

**Résolution n° 2019 - 06 - 030 Emploi saisonnier - Horticultrice**

CONSIDÉRANT les candidatures reçues pour l'emploi saisonnier en horticulture  
proposé par la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est ;

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le poste d'horticultrice soit proposé à Mme Gisèle Lavoie dans le cadre de la mesure  
de subvention salariale pour personne expérimentée d'Emploi Québec ;

QUE cet emploi aura pour conditions une durée de 10 semaines de 30 heures de travail à  
un taux horaire de 15,00 \$ ;

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte la responsabilité du  
projet de Subvention salariale pour personne expérimentée 2019 présenté dans le  
cadre de cette mesure ;

QUE M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé au nom de la  
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est à signer tout document  
officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec.

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est s'engage par son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

**Résolution n° 2019 - 06 - 031 Soumission Confian**

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise Confian relative à l'achat d'équipements de signalisation ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte cette soumission telle que présentée pour un montant de 2 310,70 \$ avant taxes.

**Résolution n° 2019 - 06 - 032 Soumission éclairage public**

CONSIDÉRANT les 2 soumissions reçues relative à un achat d'équipement d'éclairage public ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la soumission de l'entreprise Électricité Carl Pichette soit acceptée telle que présentée pour un montant de 2 262,00 \$ avant taxes.

**Résolution n° 2019 - 06 - 033 Sentiers pédestres**

M. François Boulay, maire, fait la mise à jour du dossier pour information.

**Résolution n° 2019 - 06 - 034 Levée de l'assemblée**

À 19h10, M. Bertrand Breton propose de lever la séance.  
Accepté.

---

**François Boulay**  
Maire

---

**Hervé Esch**  
Directeur général,  
Secrétaire-trésorier